RÉFORME DES CONCOURS DE RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION DES ENSEIGNANT-ES ET CPE

PRENDRE LE TEMPS DU COLLECTIF !

Réunis en intersyndicale (SNESUP-FSU, CGT, CFDT, SUD, SNEP-FSU, FO, FAGE, ANESTAPS, FO) le 23 mai 2024, les acteurs et actrices de la formation et organisations syndicales présent-es ont réitéré les constats établis le 6 mai lors des AG dans les INSPÉ : le projet de réforme du gouvernement est un exercice à trous et impose aux équipes un calendrier intenable, empêchant toute concertation et construction collective et contournant les procédures réglementaires de l'université.

Modules de préparation aux concours sans cadrage ni financement ; point aveugle des passerelles et poursuite d'études pour les étudiant-es non lauréats des concours ; incertitudes sur l'avenir des INSPE et leurs personnels ; maquettes de licences "PE" à soumettre en novembre 2024 sans aucun état des lieux des licences existantes (portées par les UFR ou les INSPÉ) ; impensé du maillage territorial ; maquettes de master non conçues par les équipes… Rien n'est prêt ! Au-delà des questions de méthode et de faisabilité, c'est aussi la remise en cause des statuts, convergente avec la casse générale de la Fonction Publique, que les collègues rejettent.

La présentation du projet (finalisé ?) du MEN est annoncée pour le 11 juin au CSA du MEN.

ACCORD INTERSYNDICAL TRÈS LARGE

- la demande du report de cette réforme, accompagnée de l'ouverture de véritables négociations avec les organisations syndicales pour une autre réforme de la FDE qui respecte l'expertise des formateur·rices et les statuts de la fonction publique ;
- la demande du respect du fonctionnement universitaire dans la conception des maquettes et la gouvernance des instances ;
- la demande d'attribution des moyens matériels et humains suffisants pour mettre en œuvre à l'université une formation des enseignant·es de haut niveau.

DIRE NON AUX PRESSIONS

- contacter les parlementaires locaux, notamment sur la question du maillage territorial de la formation ;
- remonter des alertes dans toutes les instances, universitaires et académiques (conseils d'INSPÉ, UFR, CFVU, CA, CSA, ...) ;
- continuer à informer le plus largement possible les collègues et les étudiant·es ;
- aborder les demandes "urgentes" de modules, modifications de maquettes de licences, création d'un DU, etc., de manière collective sans céder aux sollicitations adressées le plus souvent individuellement ;
- ne pas devancer l'opérationnalisation de mesures pour lesquelles aucun texte réglementaire n'est paru, a fortiori pour une réforme dont nous demandons instamment le report.

D'ICI LÀ, FAISONS-NOUS ENTENDRE ! POUR PRÉSERVER LES COLLÈGUES, LES ÉQUIPES, ET LA FORMATION DES ENSEIGNANT·ES ET PERSONNELS ÉDUCATIFS, AGISSONS COLLECTIVEMENT !